

Service Enfance Jeunesse

Direction des TAP

06 84 75 89 34

sfranchequin@charbonniereslesbains.com

Pour tout renseignement, veuillez privilégier les demandes par courrier ou courrier électronique.

Ces derniers seront traités en priorité et par ordre d'arrivée.

Associations hors Mairie :

- ↗ Le Tennis Club (TCC) :
04 78 44 20 52
- ↗ Les Ateliers Créatifs :
06 03 37 60 60
- ↗ La Paroisse :
04 78 87 06 54
- ↗ ASMC Football :
06 80 20 75 57
- ↗ Judo Club :
06 84 04 06 16



Organisation des
Temps d'Activités Péri-éducatives



Charbonnières-les-Bains

CONTACT



Année scolaire
2015/2016

Dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires, la Commune de Charbonnières les Bains organise les Temps d'Activités Péri-Educatives (TAP) pour la rentrée 2015/2016, selon les modalités suivantes :

LES HORAIRES

LUNDI	7h30 - 8h30 Périscolaire	8h30 - 11h30 Enseignement	11h30 - 13h30 Restaurant Scolaire	13h30 - 16h30 Enseignement	16h30 - 19h Périscolaire	
MARDI	7h30 - 8h30 Périscolaire	8h30 - 11h30 Enseignement	11h30 - 13h30 Restaurant Scolaire	13h30 - 15h Enseignement	15h - 16h30 TAP	16h30 - 19h Périscolaire
MERCREDI	7h30 - 8h30 Périscolaire	8h30 - 11h30 Enseignement	11h30 - 13h Restaurant Scolaire	13h - 18h30 Accueil de Loisirs		
JUDI	7h30 - 8h30 Périscolaire	8h30 - 11h30 Enseignement	11h30 - 13h30 Restaurant Scolaire	13h30 - 16h30 Enseignement	16h30 - 19h Périscolaire	
VENDREDI	7h30 - 8h30 Périscolaire	8h30 - 11h30 Enseignement	11h30 - 13h30 Restaurant Scolaire	13h30 - 15h Enseignement	15h - 16h30 TAP	16h30 - 19h Périscolaire

Le RS sera ouvert selon les mêmes modalités que les autres jours.

L'ORGANISATION

GESTIONS DES ABSENCES

Les familles qui désirent annuler l'inscription de leur(s) enfant(s) aux activités péri-éducatives doivent en avvertir le Service Enfance Jeunesse par courrier ou courrier électronique..

L'écrit de la famille doit parvenir à la collectivité au minimum huit jours avant la date à partir de laquelle l'enfant ne fréquentera plus les activités péri-éducatives.

PREVENTION, SECURITE, SANTE

Tout le personnel a accès au téléphone afin de pouvoir l'utiliser en cas d'urgence.

Tout le personnel possède une trousse de secours pour les premiers soins si besoin.

Il est absolument interdit de fumer à l'intérieur des bâtiments d'accueil, même en dehors des heures de présence des enfants.

SANTE

Médications et Projet d'Accueil Individualisé

L'équipe d'encadrants n'est pas autorisée à administrer des médicaments ou à prodiguer des soins médicaux y compris avec une ordonnance médicale. Les familles doivent s'organiser avec le médecin traitant pour une prise de traitement médical en dehors des temps d'accueil péri-Educatif, sauf en cas de P. A. I.

Dans l'hypothèse où l'enfant bénéficie d'un Projet d'Accueil Individualisé, le personnel est informé de la conduite à tenir.

Allergies et troubles de la santé

La sécurité des enfants atteints de troubles de la santé (allergies, certaines maladies) est prise en compte dès lors qu'une démarche appelée Projet d'Accueil Individualisé est engagée par la famille auprès du médecin scolaire et de l'ensemble de l'équipe éducative.

Seule l'administration de médicaments ou de soins particuliers établis dans le cadre d'un P. A. I. est autorisée.

COMPORTEMENT CONDUITE

D'une manière générale, les enfants devront respect et obéissance au personnel communal, qui s'attachera à accomplir consciencieusement son travail et veillera au bien-être des enfants.

Tout manquement aux règles élémentaires de politesse ou de bonne tenue, tout acte d'indiscipline des enfants sera signalé aux familles. Toute faute grave (refus d'obéir aux consignes données et/ou insultes, vol, vandalisme, violence...) fera l'objet d'une sanction appropriée, pouvant aller jusqu'à l'exclusion temporaire ou définitive des activités péri-éducatives.

Les prescriptions du présent règlement ne font pas obstacle au respect de l'ensemble des réglementations en vigueur et notamment des règlements intérieurs des établissements scolaires.

Toute inobservation de ces dispositions pourra également entraîner l'exclusion temporaire de l'enfant ou sa radiation définitive.

GOUTER

Un temps de goûter sera organisé pendant le temps périscolaire à partir de 16h30. Le goûter devra être fourni par la famille, qui doit être facile d'utilisation

ASSURANCE

Pour que leur enfant puisse être accueilli, les parents doivent souscrire un contrat d'assurance extrascolaire comprenant la responsabilité civile, couvrant les dommages que leur enfant pourrait causer ou dont il pourrait être victime. Ils devront en apporter la preuve (attestation) à la première demande de l'administration. La famille doit vérifier que son assurance individuelle ou l'assurance scolaire de l'enfant couvre sa responsabilité civile pour les accidents que pourrait provoquer leur enfant pendant les activités, ainsi que les accidents dont leur enfant pourrait être victime sans que la responsabilité de la commune soit engagée.

REGLEMENT DE FONCTIONNEMENT SUCCINCT

CONDITIONS D'ADMISSION

Tous les enfants scolarisés ont la possibilité de bénéficier des TAP les mardis et vendredis.

MODALITES D'INSCRIPTION

Les activités péri-éducatives sont facultatives.

A la fin de la classe de l'après-midi, les élèves peuvent :

- Soit quitter l'établissement scolaire ;
- Soit participer aux activités péri-éducatives, sous réserve d'une inscription préalable et d'une participation régulière de l'enfant.

INSCRIPTION

Pour que l'enfant puisse participer aux TAP, les parents devront avoir :

Rempli la fiche d'inscription et la fiche sanitaire de liaison

Rempli la fiche de fréquentation

Avoir pris connaissance et signé le règlement de fonctionnement.

PRISE EN CHARGE DES ENFANTS

A l'issue du temps scolaire, le personnel d'encadrement prendra les enfants en charge dans les conditions décrites dans l'information adressée aux parents au moment des inscriptions.

Il disposera à cet effet d'une liste des enfants inscrits.

PRISE EN CHARGE APRES LE TAP

En maternelle comme en élémentaire, si les enfants ne sont pas inscrits à l'accueil périscolaire, le transfert de responsabilité entre le personnel chargé de l'encadrement des activités péri-éducatives et les parents s'opère à 16 h 30

REMISE AUX PARENTS ET PERSONNES MANDATEES

A l'issue des activités péri-éducatives, les enfants scolarisés en maternelle sont confiés à leurs parents ou aux personnes que ces derniers ont nommément désignées au moment de l'inscription. Un enfant scolarisé en maternelle ne pouvant en aucun cas être laissé sans surveillance, le personnel d'encadrement assurera la prise en charge de l'enfant concerné en cas de retard des parents.

Ceci précisé, il est bien entendu que des retards trop fréquents ne sont pas acceptables. Si les parents d'un enfant sont trop fréquemment en retard, l'organisation se réserve le droit d'annuler l'inscription de ce dernier aux activités péri-éducatives.

REMISE AU PERISCOLAIRE

A l'issue des activités péri-éducatives, si un enfant est inscrit à l'accueil périscolaire (de 16 h 30 à 19h maximum), alors le personnel chargé de l'encadrement des activités péri-éducatives confie l'enfant aux animateurs chargés de l'accueil périscolaire.

ENCADREMENT / COMPOSITION DU PERSONNEL

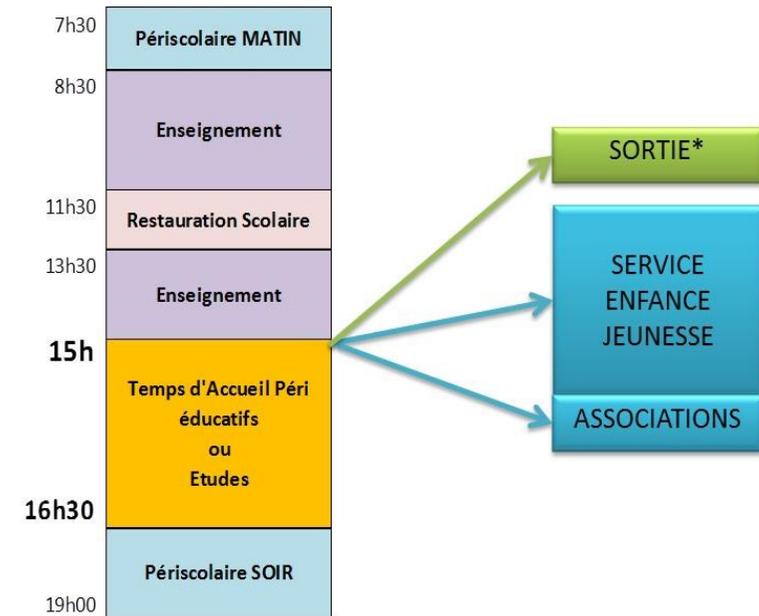
L'équipe d'animation est composée d'animateurs diplômés placée sous l'autorité du Coordinateur Enfance Jeunesse de la commune.

ANNULATION DES INSCRIPTIONS

Elles ont pour ambition de proposer aux enfants des parcours aussi éducatifs et cohérents que possible, qui peuvent notamment sous-entendre une progression dans les thèmes abordés, les activités péri-éducatives nécessitent une fréquentation régulière.

A la fin du temps scolaire, en l'absence du responsable légal ou d'un message écrit et signé de sa main, les animateurs s'opposeront au départ d'un enfant inscrit aux activités péri-éducatives. D'autre part, en cas d'absences répétées d'un enfant, considérant que les activités péri-éducatives municipales ne sont pas un simple mode de garde et après avoir informé la famille, la commune de Charbonnières les Bains se réserve le droit de ne plus accueillir l'enfant concerné

LE MODE D'INTERVENTION



Certaines associations proposent des activités à partir de 15h et viennent chercher les enfants à la sortie de l'école. [Voir contacts dernière page.](#)

Du Lundi au Vendredi :

Le matin : à partir de 7h30 jusqu'à 8h30

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi :

Le soir : à partir de 16h30 jusqu'à 19h.

L'accueil périscolaire n'est pas qu'une garderie. Nos animateurs sont formés et compétents pour offrir à vos enfants des activités éducatives et ludiques.

De 13h à 18h30

Accueil de Loisirs : il propose aux parents d'accueillir les enfants autour d'activités proposées par le centre (activités manuelles, sportives, culturelles et jeux collectifs) en accord avec la pédagogie de la structure.

Un programme d'animation est disponible pour chaque période.

LE
PÉRISCOLAIRE

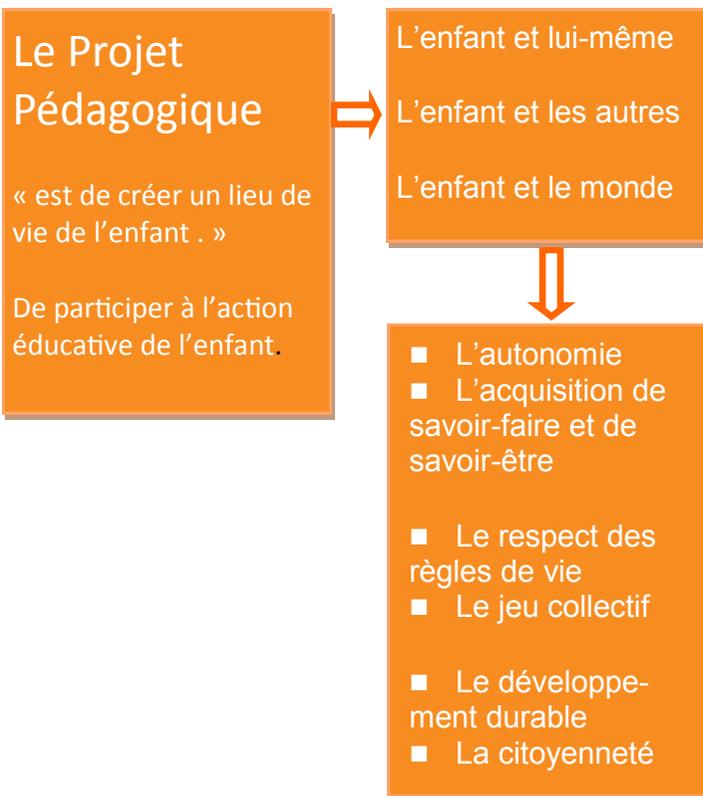
LES
MERCREDIS

LE SERVICE ENFANCE JEUNESSE

L'enjeu majeur du Service Enfance Jeunesse de la Commune est de permettre à chaque enfant de participer à des activités récréatives et éducatives, tout en assurant sa sécurité physique, morale et affective. Nous participons à l'éveil de l'enfant, de manière ludique et interactive.

Pour que l'accueil s'effectue dans les meilleures conditions, nous avons dégagé des axes d'action qui nous semblent essentiels :

- ⇒ **l'épanouissement personnel et le développement de l'enfant,**
- ⇒ **l'ouverture et le respect des autres,**
- ⇒ **la prise de conscience du monde qui nous entoure.**



LA PÉDAGOGIE

⇒ LE CLUB SPORTS

Les enfants pourront découvrir des sports inconnus, comme le florball, le flag football,... axés sur la coopération

Objectifs pédagogiques :

- ↻ Développer le sens de la coopération
- ↻ Savoir jouer - apprendre à jouer
- ↻ Développer le « fair-play »
- ↻ Respect des règles,...



LES
ACTIVITÉS

⇒ L'ATELIER GRANDS JEUX

L'Atelier GRANDS JEUX, propose l'approche de la coopération sous la forme de grands jeux collectifs, tels que le jeu du drapeau, le ballon prisonnier, le « poule-renard-vipère »,...

Objectifs pédagogiques :

- ↻ Développer le sens de la coopération
- ↻ Savoir jouer - apprendre à jouer
- ↻ Développer le « fair-play »
- ↻ Respect des règles,...



⇒ L'ATELIER CLOWN

- ↻ La Cie ARGALON, propose l'atelier CLOWN/RIRES.
- ↻ C'est une activité dynamique et d'expression corporelle autour du mécanisme du rire.
- ↻ L'approche du clown favorise le dépassement de soi.
- ↻ L'atelier a pour but de travailler également le jeu en collectif, sur l'émotion, sur la timidité,...



LES ATELIERS PÉRI EDUCATIFS

Afin de proposer des activités de qualité et adaptées aux enfants, la Commune a fait le choix de proposer 2 temps péri éducatifs de 1h30 chacun.

Nous rappelons que les activités TAP ne sont pas obligatoires.

Dans cette tranche horaire et suivant l'âge de l'enfant, il est nécessaire de proposer, au minimum 1h d'atelier en élémentaire. (voir exemple de déroulement)

Trimestre 1	Du 1/09 au 18/12/2015	Trimestre 2	Du 04/01 au 15/04/2016
Trimestre 3	Du 25/4 au 01/7/2016		

Les enfants seront inscrits par trimestre :

Deux plannings d'ateliers sont disponibles :

- Maternelle
- Elémentaire

Les plannings pourront être adaptés à chaque période pour que le plus grand nombre d'enfants puisse y accéder.

Les parents devront obligatoirement remplir un dossier d'inscription qui comprendra :

- Fiche de renseignements
- Fiche sanitaire
- Règlement de fonctionnement signé
- Fiche de fréquentation

Le dossier d'inscription doit être apporté au directeur TAP, afin de valider l'inscription.

Nombre de places par atelier :

- Maternelles : 10 places
- Elémentaires : 14 places

T.A.P.

LE VOLLEY BALL

Le Volley Ball génère une dynamique de groupe. Il s'inscrit dans une dimension d'épanouissement de l'enfant avec l'objectif de jouer dans un esprit coopératif et de fair-play

Objectifs pédagogiques :

- ↳ Permettre aux enfants d'exprimer leur sens du jeu en équipe
- ↳ Créer des moments collectifs fondés sur le respect et l'entraide



L'ART MANUEL

L'idée maîtresse de l'atelier est de développer ou d'entretenir l'inventivité de chacun à travers des techniques simples : le modelage, le papier - mâché, le métal à repousser, la calligraphie, etc.

- ↳ Imaginer, créer, décorer, inventer, c'est le programme proposé pour cet atelier animé par Madame Alimi Josiane qui saura mettre son expérience au service des enfants désireux d'apprendre



PETANQUE - TENNIS DE TABLE - MOLKKY

Frédérique Martin, Educatrice Territoriale des Activités Physique et Sportive, propose la pétanque, le nouveau jeu du Mölkkky et le tennis de table.

Objectifs pédagogiques :

- ↳ Adresse et concentration
- ↳ Participation à des tournois, concours
- ↳ Activités ludiques tout en gardant l'esprit sportif



L'activité se déroulera à la salle Ste Luce. Les enfants seront ramenés à l'école pour 16h30.



DÉROULEMENT D'UNE SÉANCE D'ACTIVITÉS (EXEMPLE)

Maternelle :

- 15h : Accueil des enfants - Mise en place des groupes d'activités
- 15h20 : Début de l'activité pour les Grandes Sections
- 15h30 : Arrivée des enfants de PS et MS
- 16h10 : Fin de l'activité
- 16h10-16h20 : Rangement/Récréation
- 16h20 : Sortie et/ou Accueil périscolaire

Elémentaire : pour activités sur place

- 15h : Accueil des enfants - Mise en place des groupes d'activités
- 15h10 : Début de l'activité
- 16h10 : Fin de l'activité
- 16h10 - 16h20 : Rangement
- 16h20 - 16h30 : Récréation
- Sortie et/ou Accueil périscolaire

Elémentaire : pour activités avec déplacement

- 15h : Accueil des enfants - Mise en place des groupes d'activités - Trajet
- 15h15 : Début de l'activité
- 16h15 : Fin de l'activité
- 16h15 - 16h20 : Rangement
- 16h20 - 16h30 : Retour à l'école
- Sortie et/ou Accueil périscolaire

Le goûter des enfants sera pris pendant le temps périscolaire uniquement, à partir de 16h30.

T.A.P.

⇒ L'ATELIER ANGLAIS



ENGLISH : LET'S PRACTISE AND PLAY

Cet atelier est encadré par des personnes bilingues pour assurer aux enfants une véritable approche de la langue de sa Majesté!

- ↪ L'activité est basée autour du jeu, du langage et de la chanson en anglais, rien qu'en anglais !
- ↪ Jeux de rôle, jeux de société, contes, chansons sont proposés par Elsa et Tony.

⇒ L'ESCRIME

Romain Kondrat, Maître d'armes, initie à l'escrime et à ses valeurs, développement de la coordination, des réflexes de la souplesse, de la vitesse.

Objectifs pédagogiques :

- ↪ Se préparer à l'autonomie, à mobiliser ses compétences,...
- ↪ Développer sa motricité, son équilibre, ...

LES
ACTIVITÉS



⇒ EVEIL CORPOREL

L'Association Ballerina Dance Academy propose des cours d'éveil corporel et de danse classique. Tout cela au travers d'exercices ludiques, le jeu étant primordial pour les enfants de maternelle.

Objectifs pédagogiques:

- ↪ Apprendre à se situer dans l'espace et parmi ses camarades
- ↪ Développer l'écoute musicale
- ↪ Apprendre à connaître son corps et en maîtriser peu à peu les mouvements
- ↪ Favoriser l'autonomie de l'enfant



LE THEATRE

La compagnie a pour ambition de proposer aux enfants une approche du théâtre sous une forme originale et ludique, par le choix des textes de la mise en scène et du jeu.

Objectifs pédagogiques :

- ↪ Le fil conducteur sera la pratique, pour oser prendre la parole et savoir se situer dans l'espace, l'aisance ou la résistance, ... Des exercices de techniques théâtrales pour le développement de la créativité et de l'imaginaire, ...
- ↪ Des exercices proposés aux enfants avec des textes d'auteur ou de créations originales à travailler sous différentes formes.



⇒ LE TAI CHI, MEDITATION, SOPHROLOGIE

Madame Borg propose une activité autour du Tai Chi adapté aux enfants. Le Tai Chi a pour but la prise de conscience de son corps et de son esprit. L'approche de la discipline se fera à travers le conte, la relaxation.

- ↪ Respect de soi et de l'autre
- ↪ Prendre du plaisir à partager avec l'autre, prendre des initiatives,...



⇒ L'ATELIER CUISINE

Damien, passionné de cuisine, transmettra son savoir-faire aux enfants qui désirent apprendre l'art culinaire.

Ils auront une approche des aliments et la façon de les cuisiner. Les enfants pourront déguster ce qu'ils ont réalisé en famille.

Objectifs pédagogiques :

- ↪ Apprendre l'origine des aliments, légumes, fruits, viande,...
- ↪ Respecter les règles de la cuisine et développer son sens de la concentration...



LES
ACTIVITÉS

L'ORGANISATION

Les enfants doivent être inscrits aux T.A.P, à chaque trimestre :

- Une fiche de fréquentation est distribuée dans tous les cartables.

- Pour le premier trimestre 2015/2016, la fiche a été distribuée le 3 juillet 2015 et rendue par les familles pour le 20 juillet.

- Il faut inscrire obligatoirement votre/vos enfants aux différents modes de gardes qui seront proposés du lundi au vendredi :

- * Périscolaire
- * Etudes
- * T.A.P les mardis et/ou vendredis

- Le retour des fiches devra être effectué obligatoirement au maximum le jour indiqué sur la fiche de fréquentation de la manière suivante :

- en élémentaire : dans les cahiers de liaison
- en maternelle : dans la boîte aux lettres à l'extérieur de l'école.

- pour le premier trimestre 2015/2016, les fiches devront être déposées dans la boîte aux lettres de la Mairie pour le 20 juillet maximum.

- Les familles déjà parties en vacances au mois de juillet pourront déposer leur fiche de fréquentation dans la boîte aux lettres de la Mairie jusqu'au 21 août maximum.

- Afin d'optimiser l'organisation, il est demandé de s'adresser uniquement au service enfance jeunesse.

sfranchequin@charbonniereslesbains.com

T.A.P.

Les ateliers péri-éducatifs sont organisés de façon à intégrer l'enfant dans un mode de découverte ludique et éducative.

Pour cela, de nombreux acteurs de la Commune, le personnel Mairie, les intervenants et les animateurs de l'accueil de loisirs, professionnels de l'animation auprès d'enfants, participent au bon fonctionnement des activités et au bien être de l'enfant.

Les parents devront récupérer les enfants uniquement au groupe scolaire. En aucun cas un enfant ne sera récupéré en dehors de l'école.

IMPORTANT : Tout atelier dont l'effectif serait inférieur à 7 enfants, celui-ci ne serait être maintenu.

LES TARIFS :

Il seront communiqués ultérieurement

Etudes : gratuites

LA FACTURATION :

Une facture mensuelle sera envoyée aux familles, en lien avec les présences de l'accueil de loisirs.

LES ATELIERS

LES TARIFS

→ LE DESSIN

Monsieur Delaval proposera une activité qui aura pour but de développer les facultés créatives de l'enfant en favorisant son libre choix d'expression et suivant une méthode progressive d'apprentissage...



Objectifs pédagogiques :

- ↻ Prendre conscience de l'intense satisfaction que procure la maîtrise du trait
- ↻ Apprendre le traitement harmonieux des couleurs
- ↻ Partager ensemble l'art du dessin dans un petit groupe "d'artistes"

→ L'ATELIER HIP-HOP STREET DANCE

- ↻ La danse pour tous, les filles et les garçons avec chacun leurs différences
- ↻ Tous les enfants sont capables de danser de s'exprimer avec leur corps,...
- ↻ Cet atelier apporte une qualité de concentration, d'écoute et d'implication de soi.
- ↻ Le HIP-HOP est un mode d'expression accessible à tous.



→ LE TRICOT - LA COUTURE (2ème trimestre)

L'Association des Grands Parents Européens propose d'encadrer des ateliers autour de la couture et du tricot adaptés aux enfants de maternelle et d'élémentaire.

Objectifs pédagogiques :

- ↻ Tisser le lien intergénérationnel
- ↻ Développer la concentration et la patience
- ↻ Développer son imagination et sa créativité

⇒ JOUONS AVEC L'ART/LES CONTES

Isabelle Jeantet et Catherine Jacquet sont associées dans l'organisation des TAP :

En élémentaire, Catherine propose :



- ↪ découverte de l'histoire de l'art à travers les plus grands artistes mondiaux. Les enfants pourront également être acteurs de leur atelier en choisissant les prochains thèmes à découvrir.
- ↪ Choix des thèmes, recherche illustrations, réalisation de supports, élaboration des règles,...

En maternelle, Isabelle propose :

- ↪ Lectures de contes pour les enfants
- ↪ Petits jeux autour du livre,...



⇒ LA MEDIATHEQUE



- ↪ « L'équipe de la Médiathèque travaille en lien étroit avec les écoles. Elle apporte en soutien à la démarche pédagogique, une offre culturelle variée aux enfants scolarisés.
- ↪ Dans le cadre des TAP, elle proposera toutes les ressources de la Médiathèque, sans oublier d'offrir aux enfants la possibilité de se détendre et de découvrir librement les lieux afin d'éveiller leur curiosité en découvrant des œuvres moins médiatisées et d'une réelle qualité culturelle. Exemples : présentation et lecture de livres, contes, club de lecture, projection...
- ↪ L'Activité sera proposée sur place et à la maternelle avec l'association « Lire et Faire Lire »

LA FICHE DE FRÉQUENTATION

Si vous souhaitez que votre enfant participe aux différentes activités, il est obligatoire de s'inscrire.

Les inscriptions se font par TRIMESTRE.

Une fiche de fréquentation (ci-dessous) sera remise aux familles et devra nous être retournée suivant les explications en début de livret..

Exemple de fiche :

TRIMESTRE 1 : DU MARDI 1 SEPTEMBRE AU VENDREDI 18 DECEMBRE 2015

INSCRIPTIONS AUX **ETUDES**

ETUDES	Lundi		Mardi		Jeudi		Vendredi	
	16H30 - 17H45		15H - 16H30		16H30 - 17H45		15H - 16H30	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON

Entourer votre choix pour la participation de votre enfant à l'étude

INSCRIPTIONS AUX **TAP**

T.A.P	Mardi : 14 séances numérotez vos choix par ordre de préférence: 1 à 5				Vendredi : 14 séances numérotez vos choix par ordre de préférence de 1 à 5				
	CP - CE1	SPORTS/GRANDS JEUX (Anim)				SPORTS/GRANDS JEUX (Anim)			
		THEATRE (Art/Scénic)				THEATRE (Antidote)			
MEDIATHEQUE (Corinne A)					BCD Jouons avec l'Art (C Jacquet)				
MOLKKI/KIN BALL (Frédérique M)					ATELIER ANGLAIS (Elsa T)				
MUSIQUE (EMOL) Eveil musical					MUSIQUE (EMOL) At Boomwhaker				
CE2 CM1 CM2	CLOWN/RIRES (Argalon)				CLOWN/RIRES (Argalon)				
	DESSIN (M Delaval)				DESSIN (M Delaval)				
	ATELIER ANGLAIS (Elsa T)				ATELIER ANGLAIS (Tony C)				
	ESCRIME (M Kondrat)				ESCRIME (M Kondrat)				
	Atelier BIEN-ETRE (Mme Borg)				ART MANUEL (Mme Alimi)				
	CUISINE (Damien M)				CUISINE (Damien M)				
	HIP HOP (Damien M)				PETANQUE/Tennis Table (Frédérique M)				
TRICOT/COUTURE (Gds Parents Europ)				VOLLEY BALL (Thomas)					

Détails des activités au verso - Veuillez indiquer 3 choix au minimum

INSCRIPTIONS **PERISCOLAIRE**

PERI	Lundi		Mardi		Jeudi		Vendredi	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON

Entourer le/les jours souhaités. Vous pouvez cocher l'étude et le périscolaire --> votre enfant sera accueilli en périscolaire après l'étude

LES ACTIVITES PÉRI EDUCATIVES

IMPORTANT : Les activités proposées seront adaptées à l'âge et au rythme des enfants. Des activités variées seront proposées par des intervenants extérieurs et par les animateurs. L'enfant aura le choix de se détendre, de se défouler, de ne rien faire tout en étant encadré d'une manière sécurisante.

⇒ ATELIER DES TOUS PETITS

Pour assurer l'accueil des enfants de Petites Sections, 4 animateurs assurent l'encadrement à partir de 15h.

Les ATSEM sont présentes pour le lever de la sieste échelonnée (jusqu'à 15h30) et accompagnent les enfants auprès des animateurs.

Ces derniers mettent en place de petits ateliers afin de proposer aux petits un éveil le plus adapté. Ils proposent pour cela un espace contes, une récréation avec de petits jeux extérieurs, du coloriage, etc.

Un thème est proposé chaque trimestre. Les enfants fabriquent, peignent, décorent tout au long des séances.

⇒ L'ATELIER PETITS BRICOLOS

L'atelier « Petits Bricolos » est une activité incontournable des TAP Maternelle. Amélie propose pendant les séances des activités manuelles pour inciter les enfants à mettre les mains dans la peinture, la terre, le collage,...

Les fabrications sont élaborées autour de thèmes différents pour chaque trimestre.

Les ATSEM sont toujours présentes pour accompagner les enfants et les intervenants dans les meilleures conditions.



⇒ ATELIER NATURE

Le but de cet atelier est d'apporter aux enfants de maternelle une approche simple et ludique du jardinage.

Les enfants pourront rapporter à la maison leur création élaborée tout au long des séances.



Objectifs pédagogiques :

- ↪ Apprendre les sens du toucher, du sentir aux enfants
- ↪ Favoriser l'entraide
- ↪ Leur apporter la connaissance de la nature.

⇒ MUSIQUE

Animés par des professionnels, les TAP "musique" sont l'occasion de faire de la musique tout en s'amusant.

L'enfant choisit l'un des deux ateliers pour vibrer de plaisir !

↪ Atelier BoomWhaker : Cycle 2 et 3

Munis de tubes colorés sonores, vous jouez en orchestre de tubes et montez des morceaux avec playback instrumentaux.

↪ Atelier Eveil musical : Cycle 1

Le monde nous entoure d'une jungle de sons divers et variés.

↪ Atelier Chorale : Cycle 2 et 3 3, 2, 1, Chantez !

Tous en ligne pour découvrir mille et une chansons pour un voyage autour de la terre à travers des styles musicaux variés pour le plus grand bonheur de nos oreilles.



LES
ACTIVITÉS